

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2008425	Date d'inspection Le 03 avril 2024	
Nom de l'établissement À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	03 avr. 2024	03 avr. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Visite à l'établissement en après-midi pour une inspection de surveillance impromptue -Ratio est respecté durant la visite -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive -Les jeux extérieurs se font deux fois par jour, si les conditions météorologiques le permettent -Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues. -Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants -Chaque enfant à un espace personnel à chacun et identifié par son nom pour y ranger ses effets personnels. -Discussion sur les différentes formes de littéracie utilisées et conseillé de consulter leur agente pédagogique pour augmenter la variété. Nous explorons également les options possibles pour augmenter l'éveil aux arts et sciences dans leur salle de classe. -Affichés dans un endroit bien en vue sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible -L'espace de changement de couche offre à chaque enfant un espace individuel pour y ranger ses lingettes mouillées et couches. La table à langer est munie d'une courroie de sécurité ainsi qu'une pellicule imperméable. L'endroit désigné au changement de couche se trouve à 1m d'un lavabo et est éloigné de l'espace où est préparée la nourriture. Les enfants sont en tout temps supervisés durant le changement de couche. -Discussion auprès de la directrice de l'usage des annexes 11 -Formulaire de signalement de maladie possible ainsi que l'annexe 12 – Formulaire de réintégration après exclusion et l'annexe 13 – Avis de présence d'une maladie et finalement l'annexe 14 – Rôle du parent, dans la gestion des maladies. -Le guide de parent fut vérifié pour s'assurer que l'information dans l'annexe 14 est incluse dans le guide -Chaque enfant de plus de 15 mois à un lit portatif qui a une épaisseur de 5cm. Les lits sont rangés de façon à éviter tout contact avec un autre matelas de sieste ou sont désinfectés des deux côtés après chaque usage
--

Commentaires généraux

-L'écart demandé entre chaque équipement de sieste est respecté, les petits lits ou matelas sont étanches et lavables.

-Un défi fut lancé au groupe des nourrissons d'augmenter le matériel d'art dans le local ainsi que des bacs sensoriels. Plusieurs idées furent données au personnel éducatif.

-Les produits nettoyants ont été placés sous clé, discussion auprès du personnel éducatif et la direction pour identifier des endroits plus stratégiques à ranger les produits.

Observations : À mon arrivée à la garderie les tous petits faisaient la sieste. Les amis de 3 et 4 ans étaient en période de jeux calmes. Ils jouaient à des jeux de société, poupées et regardaient dans des livres. Les nourrissons et 2ans se sont réveillés pour passer à la collation, une fois la collation terminée tous les enfants se sont préparés pour aller jouer dehors.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 avril 2024

Date

original signé par

Hélène Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 avril 2024

Date